

EN ACTION

VOL 21 — NO 3 — JUIN 2008

FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

8^e congrès
du 2 au 6 juin 2008



Renouveler notre action ensemble

Lina Bonamie
Présidente



TROIS ANNÉES D'ACTION ET DE RÉSISTANCE

C'est avec grande fierté que la présidente de la Fédération, madame Lina Bonamie, a ouvert le 8^e congrès. Un congrès d'une importance particulière puisqu'il s'agit du premier de l'organisation sous l'appellation Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec et où siège un comité exécutif composé de trois catégories de professionnelles en soins. Le *FIQ en Action* publie ici une synthèse du rapport du Comité exécutif livré par la présidente aux déléguées, synthèse assortie de larges extraits de son discours. Lors de ce congrès, madame Bonamie a été réélue par acclamation pour un second mandat.

LA SOLIDARITÉ FIQ

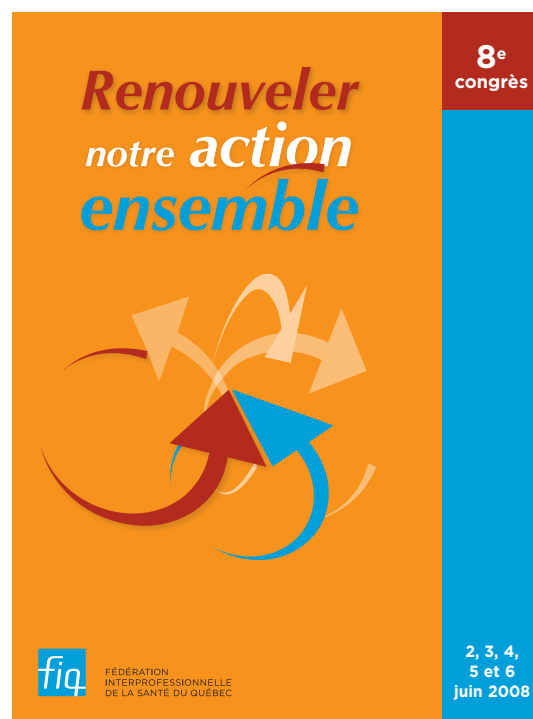
La présidente a d'abord tenu à rappeler que, depuis les vingt dernières années, le congrès est un moment privilégié qui permet aux militantes de réfléchir et de tracer ensemble les chemins à emprunter pour la poursuite d'un objectif commun : améliorer les conditions de vie des membres représentées par la FIQ, mais également celles des femmes, des familles et de la population du Québec en général. Elle a souligné la charge symbolique importante que revêt le passage de FIIQ à FIQ qui témoigne d'une force renouvelée.

« Encore une fois, il a été démontré au gouvernement que le sens aigu de la solidarité de la FIQ est à l'épreuve de toutes ses manigances destinées à diviser pour mieux régner. [...] Les nombreux défis relevés avec succès témoignent du fait que la solidarité, au-delà des catégories professionnelles et des allégeances politiques et syndicales, peut déplacer des montagnes. [...] L'union réussie des professionnelles en soins doit servir d'exemple aux luttes présentes et à venir, au sens où la création d'alliances et de coalitions, qu'elles soient formelles ou informelles, ne peut qu'être porteuse d'espoir. »

UNE RÉSISTANCE FACE À L'ANTISYNDICALISME DU GOUVERNEMENT

La présidente a poursuivi son discours en faisant un retour sur les nombreuses actions du gouvernement néolibéral de Jean Charest visant à affaiblir les organisations syndicales. Malgré l'efficacité de la Fédération et de ses syndicats affiliés à réagir rapidement pour diminuer les contrecoups, elle a rappelé à la délégation que les forces néolibérales gagnent du terrain chaque jour, et ce, quel que soit le parti politique.

« Décidément, le projet de loi 30, adopté sous le bâillon en 2003, aura eu l'effet d'une véritable bombe et ses impacts auront drainé énormément de temps et d'énergie militante au cours des cinq dernières années. La fusion des accréditations syndicales en quatre catégories aura donné lieu à l'un des plus importants processus de maraudage de l'histoire de plusieurs organisations syndicales. Bien sûr, la Fédération en est sortie largement gagnante, ce qui démontre encore une fois que la vitalité, le dynamisme et l'efficacité de l'organisation et de ses syndicats affiliés sont reconnus et partagés par la grande majorité des professionnelles en soins.



POSTE-PUBLICATION

Convention 40007983

(adresse de retour)
FIQ – Québec | 1260, boul. Lebourgneuf
Bur. 300, Québec (Québec) G2K 2G2



« C'est d'ailleurs avec beaucoup de satisfaction que la FIQ, comme l'ensemble des organisations syndicales impliquées, a accueilli la décision de la Cour supérieure confirmant l'inconstitutionnalité de cette loi inique et perverse. Toutefois, au lieu de reconnaître sa faute et de s'asseoir avec les organisations pour envisager les correctifs nécessaires, le gouvernement a choisi de porter le jugement en appel. »

La deuxième phase du projet de loi 30, la décentralisation au niveau local de plusieurs matières de négociation, n'a pas été de tout repos. La Fédération a dû entreprendre 155 négociations locales sur une courte période.

« De nombreux employeurs [...] entendaient profiter de cette conjoncture pour entamer les négociations à partir d'une page blanche et, ainsi, imposer d'importants reculs. Malheureusement pour eux, cette attitude traduisait une grande méconnaissance du professionnalisme, de la détermination et de la combativité de la FIQ et de ses syndicats affiliés.

« La force d'une organisation syndicale est proportionnelle à la vigueur de sa démocratie. À cet égard, la structure de négociation à trois paliers adoptée par les déléguées en 2005 a prouvé à plus d'une occasion cette assertion. La structure intermédiaire, constituée par les conseils de négociation locale, s'est avérée être un formidable outil permettant aux professionnelles en soins oeuvrant dans le complexe réseau de la santé de suivre de près le processus de négociation et de s'exprimer en fonction de leur réalité et de leurs intérêts.

« Bien qu'une bataille importante ait été livrée, les attaques persistent. En effet, vous avez été nombreuses à dénoncer le fait que les employeurs, à peine sortis de la table de négociation, semblent vouloir de manière éhontée contester les dispositions de la convention dont l'encre est à peine sèche.

« La réduction de la capacité fiscale de l'État [...] a pour effet d'exercer des pressions financières énormes sur le réseau de la santé. Devant les exigences de leur patron, [...] il ne faut pas s'étonner du fait que les directeurs d'établissements cherchent à réaliser des économies sur le dos des professionnelles en soins, puisque 80 % des dépenses de santé sont liées à la main-d'œuvre. Pressions financières

ou mauvaise foi des employeurs, il faut demeurer vigilantes et offrir une résistance à toute épreuve face à ceux qui voudraient imposer des reculs aux professionnelles en soins. »

Enfin, la date du 15 décembre 2005, marquée par l'imposition d'un décret aux employé-e-s de l'État, est loin d'être oubliée. Madame Bonamie a rappelé que la Fédération, à l'instar d'autres organisations syndicales, a contesté devant le Bureau international du travail cette mesure digne d'un régime autoritaire et qu'il lui a donné raison. Néanmoins, le gouvernement refuse de corriger le tir.

« Malgré ce contexte extrêmement défavorable au mouvement syndical, la FIQ a de nouveau démontré sa grande efficacité en réussissant à arracher des gains majeurs qui ont été inclus dans le décret. »

LA DÉFENSE DES PROFESSIONNELLES EN SOINS

Au cours de son discours, madame Bonamie a abordé la pénurie de professionnelles en soins qui est bien réelle et qui s'accroît.

« Aux yeux de la FIQ, la pénurie est alimentée par des gouvernements néolibéraux dont les visées ne sont pas, entre autres, d'améliorer la qualité des soins par le respect des travailleuses oeuvrant dans le système de santé.

« Les efforts doivent plutôt être orientés par le respect et la reconnaissance des compétences des professionnelles en soins, de même que par l'amélioration des conditions salariales et de travail, lesquels permettront d'obtenir des résultats positifs sur l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre. »

UN AFFRONTMENT DE VALEURS

La présidente a également fait état de toute l'énergie déployée par la Fédération pour contrer le discours du gouvernement Charest relativement à la privatisation du système de santé.

« [...] La FIQ a joué un rôle important en ce qui concerne la déconstruction du discours de la droite. Ainsi, le gouvernement sait maintenant que chacun de ses gestes, que chacun de ses discours faisant l'apologie du privé est examiné par la FIQ qui le talonne et répond, coup pour coup, à ses mensonges et autres entreprises de manipulation populiste. [...] Au cours des trois dernières années, la FIQ a multiplié les publications visant à dis-

séquer le discours des marchands de la santé et à en dénoncer les tenants et aboutissants. Elle a multiplié ses interventions, sur toutes les tribunes possibles, que ce soit dans l'univers médiatique ou dans divers forums, afin de dénoncer les dangers d'une privatisation accrue et de faire la promotion des nombreuses solutions publiques s'offrant pourtant aux décideurs.

« La FIQ ne saurait à elle seule parvenir à lutter efficacement contre les dispositions de l'agenda néolibéral de ce gouvernement. C'est pourquoi elle a poursuivi ses nombreuses collaborations au sein des regroupements unissant les forces progressistes du Québec. Son expertise et sa détermination ont fait de la Fédération un partenaire actif au sein de plusieurs coalitions [...]. »

DES ALLIANCES IMPORTANTES

Ces alliances et coalitions permettent à la FIQ d'échanger de l'information et des idées et de renforcer ses liens de solidarité, en plus de bénéficier, en tant qu'organisation progressiste, d'un meilleur rapport de force et d'influence dans ses luttes.

À cet égard, la présidente a souligné la participation de la FIQ à l'Internationale des Services Publics et à divers forums internationaux. Elle a également rappelé que la Fédération avait joint les rangs d'une alliance intersyndicale des organisations du Québec oeuvrant dans les services publics.

« [...] Depuis juin 2006, la FIQ est fière de faire partie du Secrétariat intersyndical des services publics qui l'unit à la CSQ, à l'APTS, au SFPQ et au SPGQ. [...] Faire partie d'une telle alliance permet sans contredit de bénéficier d'un meilleur rapport de force et d'une plus grande visibilité quant à la promotion des services publics. Réunissant plus de 300 000 membres oeuvrant dans l'ensemble des secteurs et services desservis par l'État, le SISF est désormais une force non négligeable et une référence obligée en matière d'affaires publiques et parapubliques. »

UNE LUTTE POUR L'ÉGALITÉ

Finalement, la présidente a fait un retour sur les efforts de tous les instants déployés par la FIQ et les autres organisations de l'Intersyndicale afin d'obtenir le règlement de l'équité salariale.



PANEL SUR LA CRISE DU SYNDICALISME



David Camfield



Benedicto Martínez Orozco

Au cours du congrès, les déléguées ont été conviées à assister au panel intitulé *Crise du syndicalisme et nouvelles avenues*. Animé par le journaliste Patrick Lagacé, ce panel a réuni trois invités de marque, soit David Camfield, du Manitoba, Benedicto Martínez Orozco, du Mexique et Alain Acquart, de la France. Les présentations se sont déroulées en français, en anglais et en espagnol et les déléguées ont pu suivre les débats simultanément grâce au service des interprètes. Les panélistes ont témoigné d'approches syndicales novatrices, parfois très différentes de celles pratiquées au Québec.

Le docteur David Camfield, professeur et chercheur à l'Université du Manitoba, s'intéresse particulièrement à la mise en œuvre d'un type de syndicalisme qu'il considère comme le changement nécessaire à la survie des syndicats : le syndicalisme de mouvement social. Il a d'ailleurs souligné qu'il était extrêmement rare d'assister à une introspection d'une telle profondeur par une organisation syndicale et qu'une autocritique à propos des changements à faire était plus que louable. Il était donc touché et honoré d'assister à la réflexion proposée par le congrès.

Selon monsieur Camfield, ce que les professionnelles en soins vivent actuellement dans le réseau est également observable dans les autres secteurs publics et même dans le secteur privé : coupures budgétaires, augmentation de la charge de travail, détérioration des conditions de travail, toutes et tous subissent les mêmes pressions de la part des employeurs. La recherche de profits à tout prix, la privatisation, les coupures et conséquemment la violation du droit de travailler dans la dignité a un nom : le néolibéralisme. Et pour combattre le néolibéralisme, les syndicats doivent changer d'armes. Sinon, ce qui nous guette, c'est la mort du syndicalisme, tout comme aux États-Unis où seulement 12 % de la population active est syndiquée, a-t-il rappelé.

Selon le chercheur, passer à une pratique de syndicalisme de mouvement social n'est pas une garantie de succès, mais il s'agit de la meilleure option qu'ont à leur disposition les syndicats. Il a présenté les principales caractéristiques du syndicalisme de mouvement social. D'abord, il faut revenir à l'essentiel du pouvoir syndical : la mobilisation des membres. Le véritable pouvoir se trouve directement sur le lieu de travail. C'est là que les choses bougent le plus efficacement. Il faut également développer des liens de solidarité avec les autres travailleur-euse-s ou groupes communautaires environnants. Monsieur Camfield a rappelé à juste titre « qu'une attaque à une personne est une attaque à toutes les personnes ». Il faut mettre à l'ordre du jour la notion de solidarité au quotidien. Les déléguées ont été grandement interpellées par cette approche qui se colle très bien à la réalité de la FIQ.

Monsieur Benedicto Martínez Orozco, du FAT (Frente Auténtico del trabajo), est membre du Comité national de coordination de cette organisation syndicale mexicaine et milite au péril de sa vie pour que les travailleur-se-s et les citoyen-ne-s puissent aspirer à vivre dans la dignité. Son expérience de vie est impressionnante et a su rejoindre les militantes. Si le FAT, de par sa trajectoire →

TROIS ANNÉES D'ACTION ET DE RÉSISTANCE — SUITE

« Cette entente est sans contredit le fruit du travail incessant réalisé, entre autres, par les militantes de la Fédération depuis 1989. Toutefois, la route a été longue et il a fallu attendre plus de 10 ans après l'entrée en vigueur de la Loi sur l'équité salariale. [...] Que d'énergie déployée pour en arriver à ce que les catégories représentées par la FIQ voient leur évaluation majorée de deux rangements, voire plus. La Fédération ne peut qu'être fière d'avoir obtenu un correctif moyen de 6,25 %.

« Cette entente constitue un exemple des plus éloquents que la solidarité et la ténacité parviennent à déplacer des montagnes. »

RENOUVELER NOTRE ACTION

La présidente a conclu son discours en présentant le choix du thème du congrès, *Renouveler notre action ensemble*. Elle a souligné que malgré les nombreux détracteurs, l'histoire démontre que les gains obtenus par les travailleuses et les travailleurs l'ont été grâce aux luttes des mouvements ouvriers et syndicaux.

« Il est temps, plus que jamais, d'investir le champ politique. Il est temps de prendre acte du fait que les décisions des gouvernements affectent au plus haut point les professionnelles en soins en tant que salariées du secteur public, mais aussi en tant que citoyennes.

« Le Comité exécutif croit qu'il est temps d'inscrire la FIQ dans cette

mouvance qu'est le syndicalisme de mouvement social. Cela exigera entre autres de revisiter les processus démocratiques de la Fédération, d'améliorer ses capacités de leadership ainsi que de mieux définir le rôle et la place qui doit être faite à la relève syndicale.

« Si la Fédération juge ce choix nécessaire, c'est qu'il n'est pas question d'attendre les bras croisés qu'on lui retire le droit de négocier au nom des 57 000 membres qu'elle représente fièrement. [...] Il n'est pas question de laisser ce gouvernement ou celui qui suivra détruire le pacte social qui fait du Québec l'une des sociétés les plus prospères et jouissant d'une qualité de vie faisant l'envie de nombreux peuples du monde entier. » ■

PANEL SUR LA CRISE DU SYNDICALISME — SUITE



Alain Acquart

historique et son identité, se considère avant tout comme une organisation syndicale, ses actions sont loin de se limiter au seul champ du travail. Ainsi, trois secteurs sont représentés de manière égale dans la structure du FAT, soit le secteur syndical, le secteur coopératif et le secteur société civile. De cette manière, les problèmes vécus par les travailleur-se-s peuvent être abordés dans une optique citoyenne large.

Évoluant dans un environnement où les droits les plus fondamentaux sont bafoués sur une base quotidienne grâce à la complicité d'un État soucieux d'offrir aux entreprises les profits recherchés, monsieur Martinez a élaboré sur la nécessité d'établir des alliances à tous les niveaux. Le FAT s'est créé un réseau d'alliances important dont la synergie s'est traduite par de nombreux gains. Par exemple, devant la volonté du précédent gouvernement de Vicente Fox de modifier les lois du travail afin de les adapter aux exigences du secteur privé, le FAT s'est servi de ses nombreux contacts syndicaux dans le monde entier pour effectuer des pressions sur les représentants mexicains afin de faire échouer le projet gouvernemental.

Monsieur Martinez a insisté sur un autre aspect fondamental de l'action syndical du FAT, soit l'éducation populaire. Ainsi, cette organisation déploie énormément d'énergie dans le but d'accroître, autant chez les membres qu'auprès des citoyen-ne-s en général, le niveau de politisation et la compréhension des grands enjeux sociopolitiques. Selon lui, l'éducation constitue le véritable nerf de la guerre et la condition obligatoire à tout succès syndical et citoyen. Il a souli-

gné l'exemple récent de travailleuses d'un entrepôt dont les nouveaux propriétaires ne reconnaissent pas le contrat de travail. Selon monsieur Martinez, c'est grâce aux nombreuses formations dispensées par le FAT que ces travailleuses ont connu leurs droits et rejeté en bloc les demandes patronales. L'éducation politique pourrait être la pierre angulaire du virage que la FIQ souhaite effectuer vers un syndicalisme de mouvement social. Cela permettrait de situer l'action syndicale de manière beaucoup plus proactive.

Monsieur Alain Acquart, de la Fédération SUD-Santé Sociaux (SUD : solidaire, unitaire, démocratique), de France, a partagé son expérience comme militant syndical du réseau public de la santé en France. Lui-même infirmier, il est trésorier au sein de la Fédération SUD. Bien que le système de représentation syndicale en France soit complètement différent de celui du Québec, plusieurs rapprochements peuvent être faits. Il a notamment évoqué leur mode d'actions syndicales qui ont été perçues comme des pistes de réflexion intéressantes par les déléguées.

En effet, les actions des membres de SUD-Santé sociaux sont concentrées à un niveau beaucoup plus local que national. Les manifestations se tiennent directement sur les lieux de travail. Par exemple, si un problème ne parvient pas à être résolu sur un département, les travailleur-euse-s se mobilisent aussitôt et n'hésitent pas à envahir le bureau du gestionnaire concerné, à interrompre une réunion du conseil d'administration ou autre s'ils-elles le jugent nécessaire. Ces manifestations nécessitent peu de

ressources financières et humaines et s'organisent rapidement. Selon monsieur Acquart, un autre aspect important est le consensus. Les décisions, peu importe le niveau auquel elles sont prises, doivent être prises de manière consensuelle. En effet, « il vaut mieux avancer plus lentement, mais tous ensemble ». Ce leitmotiv est revenu plusieurs fois tout au long du congrès lors d'interventions des déléguées.

UN PANEL INSPIRANT

Selon monsieur David Camfield, pour construire le pouvoir nécessaire pour renouveler l'action syndicale et dépasser le syndicalisme de délégation, l'exemple de l'Union syndicale Solidaires en France est fort intéressant. Il a ajouté que le virage proposé par la FIQ, afin de s'inscrire dans un syndicalisme de mouvement social, s'inspire de ce que SUD Santé-Sociaux appelle un syndicalisme interprofessionnel de transformation sociale. Cette tangente syndicale a le potentiel de mobiliser les travailleur-euse-s syndiqué-e-s de même que toutes celles et ceux qui sont heurté-e-s par le néolibéralisme pour ainsi repousser les attaques des employeurs et des gouvernements.

Il fut impressionnant de constater à quel point les trois panélistes ont su capter et surtout conserver l'attention des déléguées. Ils ont répondu à un grand nombre de questions ce qui a permis à la délégation d'approfondir la thématique du congrès et d'alimenter la réflexion quant à la possibilité de renouveler l'action syndicale de la FIQ en s'inscrivant dans un syndicalisme de mouvement social. ■

L'ESSENCE DU LEADERSHIP

Pour renouveler notre action ensemble et ainsi faire vivre plus intensément le syndicalisme, les déléguées ont été invitées à discuter de leur rôle en tant que leader. Naît-on leader ou le devient-on? Quelles sont les principales caractéristiques d'une leader efficace? C'est à quelques-unes de ces questions qu'elles ont réfléchi pendant le congrès.

Sous la forme d'une conférence interactive, animée par deux femmes énergiques et inspirantes, Madalena Coutinho et Karen Diaz, les déléguées ont pu se familiariser avec les principales théories reliées au leadership. L'objectif principal de l'activité était de sensibiliser les déléguées aux attributs et à l'importance d'une leader efficace en discutant principalement de trois axes, soit la définition du leadership, l'importance de celui-ci et les caractéristiques et les résultats de l'exercice d'un leadership efficace. À travers diverses réflexions et expériences, les déléguées se sont demandées comment, comme militantes syndicales, elles peuvent exercer un leadership pour atteindre les objectifs visés et faire avancer les choses.

Cette activité n'était qu'une première porte ouverte sur la façon d'exercer le leadership. Comme les déléguées l'ont constaté lors de la conférence, elles peuvent toutes travailler à être une meilleure leader chaque jour.

UNIR NOS FORCES POUR RENOUVELER NOTRE ACTION ENSEMBLE



La thématique du congrès a été présentée à la délégation par Suzanne Lavoie, secrétaire au sein du comité exécutif. Elle était accompagnée par les membres de l'équipe du congrès : Danielle Couture, coordonnatrice, Sophie Fontaine-Bégin, Mélissa Lacroix, Marie Eve Lepage, Micheline Poulin et Marc Thibeault-Bellerose, conseillères syndicales.



Madame Lavoie a débuté sa présentation en soulignant à quel point le panel avait permis de mettre la table et de préparer les discussions sur le renouvellement de l'action syndicale. Elle a fait le lien avec les propos de David Camfield qui invitait les délégués de la FIQ à réintroduire la notion de « mouvement » dans le mouvement syndical. Elle a rappelé que la crise à laquelle fait face la Fédération affecte également toutes les organisations syndicales d'ici et d'ailleurs. Si les stratégies mises de l'avant par le passé ont été efficaces et ont permis à la FIQ de se démarquer des autres organisations et de réaliser des gains significatifs, dans la conjoncture actuelle, les anciennes réponses ne peuvent plus convenir aux nouveaux problèmes.

LES PRATIQUES SYNDICALES ACTUELLES

La présentation a fait état des deux principaux types de syndicalisme pratiqués au Canada et au Québec. Le syndicalisme d'affaires, aussi appelé « pain et beurre », et le syndicalisme social, qui présentent tous deux un décalage important entre la structure militante et les membres. Madame Lavoie a présenté aux délégués une analyse de la pratique syndicale de la FIQ qui s'inscrit dans un syndicalisme social depuis plusieurs années. À l'instar des organisations qui pratiquent ce type de syndicalisme, la FIQ adhère à des causes qui dépassent le strict cadre du travail, car elle est convaincue que la défense des membres passe nécessairement par la défense de dossiers à caractère social et politique. À cet égard, la Fédération a multiplié les alliances avec d'autres groupes syndicaux et sociaux afin de faire avancer leurs revendications au sein de la société et auprès des décideurs.

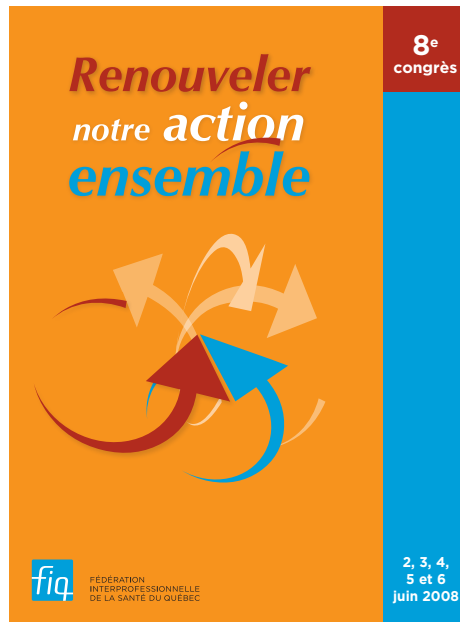
Pourtant, cet effort de rapprochement entre la lutte syndicale et la lutte citoyenne a rencontré un succès mitigé, particulièrement en regard des principales stratégies néolibérales imposées par les gouvernements. Les actions des organisations pratiquant le syndicalisme social reposent souvent sur une poignée de militant-e-s mobilisé-e-s et non sur l'ensemble des membres. Ce faisant, cette absence de contact réelle entre la structure militante et les membres limite le rapport de force des organisations syndicales face à un gouvernement et des employeurs de plus en plus intransigeants.

UN SYNDICALISME DE MOUVEMENT SOCIAL

Même si l'implication de la FIQ dans les grandes questions sociales et politiques lui a permis de s'imposer comme une intervenante incontournable auprès des décideurs et de réduire la cadence des réformes de droite imposées par les différents gouvernements qui se sont succédés au Québec, force est de constater qu'une nouvelle impulsion est nécessaire. Ce renouveau incontournable passe nécessairement par un virage vers le syndicalisme de mouvement social. Ce nécessaire coup de barre concrétise la ferme intention de la FIQ de demeurer une figure de proue et d'être à l'avant-plan pour porter les revendications légitimes des professionnelles en soins. Cette approche propose un réinvestissement des membres dans leur syndicat et leur fédération. Elles ne peuvent plus être des actrices passives, spectatrices des actions posées par les militantes en leur nom.



UNIR NOS FORCES POUR RENOUVELER NOTRE ACTION ENSEMBLE — SUITE



Cependant, il serait faux de prétendre que l'individualisme constitue à lui seul le grand responsable des difficultés auxquelles font face les organisations syndicales. Sans remettre en cause le leadership que doit continuer à exercer la Fédération, cette introspection à l'égard des modes de prise de décisions interpelle directement toutes les constituantes de l'organisation, qu'il s'agisse des membres, des syndicats, des militantes ou du personnel de la FIQ. Il ne s'agit plus uniquement d'informer les membres, mais également de mettre en place des mécanismes visant à les consulter de manière plus systématique. Même si les militantes de l'organisation sont d'accord avec les propositions avancées lors des instances, ces positions demeurent souvent celles de la FIQ puisqu'elles sont rarement discutées au niveau local. Dans la mesure du possible, il faut que les militantes et les membres soient impliqués à toutes les étapes, et ce, de la définition des positions à l'élaboration des stratégies.

La solution réside donc dans le fait de stimuler un engagement, une adhésion et un sentiment d'appartenance plus grand à tous les niveaux de l'organisation en réduisant l'écart entre la structure militante et les membres afin que ces dernières perçoivent dorénavant la FIQ comme LEUR organisation.

Si ce virage est incontournable, il n'existe toutefois pas de recette miracle pour y arriver. Plusieurs avenues devront être explorées avec les militantes et les membres avant de tracer ce chemin. Pour concrétiser cette transition, madame Lavoie a présenté quatre grandes prémisses : préserver la démocratie, éviter l'immobilisme, mobiliser l'ensemble des membres et assurer la relève militante.

Plusieurs déléguées ont souligné le caractère audacieux de cette réflexion sur la nécessité de changer le type de syndicalisme pratiqué au sein de la FIQ, car elles observent en quelque sorte une « pénurie de mobilisation ». Si certaines militantes se sont senties bousculées par les constats assez sévères à l'égard du mouvement syndical et de certaines stratégies face aux politiques néolibérales, plusieurs ont noté que cette réflexion arrive à point nommé, car elles éprouvent de la difficulté à mobiliser leurs membres autour des questions qui semblent parfois plus éloignées des conditions de travail vécues jour après jour. L'essoufflement des militantes syndicales à qui on demande de plus en plus d'implication pour mobiliser les membres était palpable. Certaines déléguées ont mis en lumière les difficultés rencontrées au quotidien en raison du peu de libérations syndicales consenties pour accomplir un travail colossal au sein de leur syndicat.



En lien avec ces préoccupations, plusieurs militantes ont lancé un cri à l'aide et demandé à la Fédération de prévoir un plan d'action visant à les soutenir dans la mise en œuvre de nouvelles pratiques syndicales qui pourraient rallier et mobiliser davantage les membres.

Si la délégation s'est dite en accord avec la pertinence d'une telle réflexion sur la nécessité de s'inscrire dans un syndicalisme de mouvement social, certaines déléguées ont voulu approfondir la discussion sur la manière d'y arriver et sur les moyens qui seront mis en place pour supporter les syndicats dans cette démarche. Elles ont demandé des précisions au sujet des pistes de réflexions proposées telles que la tenue d'instances informatives préalables aux instances décisionnelles. Elles ont aussi questionné les conséquences possibles d'un tel virage sur la dispensation des services de relations de travail dont la FIQ est responsable.

En droite ligne avec la réflexion proposée dans le document thématique, madame Lavoie a indiqué que la voie n'est pas encore tracée et que cette approche du syndicalisme de mouvement social commande d'entreprendre cette réflexion avec les militantes et les membres plutôt que de proposer, *a priori*, des solutions qui ne trouveraient pas nécessairement écho chez les membres.

C'est à l'unanimité que les déléguées du congrès ont adopté la proposition de renouveler l'action de la Fédération en s'inscrivant dans le syndicalisme de mouvement social. Au cours des prochains mois, un plan de travail sera présenté aux déléguées afin de rendre plus concret ce passage vers un syndicalisme de mouvement social. Le document présentant la thématique du congrès est disponible sur le site Internet de la FIQ. ■

LA FIQ DÉMÉNAGE

À compter du 8 août prochain, le nouveau siège social de la FIQ sera au 1234, avenue Papineau, à Montréal.

ÉLARGIR NOS SOLIDARITÉS

La FIQ est une organisation syndicale en mouvement, stimulée par les défis qui se présentent à elle. Les déléguées ont donc profité de ce congrès pour évaluer des avenues à emprunter pour soutenir et élargir ses solidarités. À cet égard, la Fédération a le privilège de compter sur des membres et des militantes qui n'hésitent pas à interpellier l'organisation pour pousser plus loin les frontières de la solidarité.



Pour mieux ancrer les solidarités, les déléguées au congrès étaient d'accord pour dire que les militantes doivent être davantage sensibilisées aux réalités difficiles que vivent plusieurs travailleuses victimes d'exploitation dans d'autres pays. Elles doivent approfondir leurs connaissances concernant la situation économique, politique et syndicale au plan international.

C'est dans cet ordre d'idées que les déléguées ont pu entendre la conférencière invitée, madame Francine Néméh, directrice du Centre international de solidarité ouvrière (CISO). Madame Néméh a fait un plaidoyer pour un engagement de toutes et chacune pour la justice sociale. Selon elle, face aux effets néfastes de la mondialisation, tous les peuples, du Nord comme du Sud, sont dans le même bateau. Elle identifie deux phénomènes qui commandent aux forces progressistes d'agir, c'est-à-dire les effets sur les populations de la guerre aux terroristes et les conséquences des accords économiques mondiaux de libre-échange.

Sur le plan social et politique, il y a de plus en plus d'atteintes à la vie privée, de répressions préventives, d'intégrisme religieux, de profilages ethniques et d'accrocs aux conventions internationales qui finiront par détruire la démocratie si les forces progressistes n'offrent pas de résistance. Sur le plan économique, la mondialisation des entreprises apporte une redistribution du travail, des délocalisations, des réductions salariales et un appauvrissement généralisé des peuples. Pour madame Néméh, ce n'est toutefois pas une fatalité qu'il faut accepter. Elle appelle à l'union des forces politiques, communautaires et syndicales et à l'éducation sociopolitique. « Pour se sentir concerné, il faut comprendre et faire comprendre », a-t-elle souligné.

DES NOUVELLES PRATIQUES DE SOLIDARITÉ

Les déléguées ont décidé de prendre davantage position sur les grands dossiers nationaux et internationaux et d'augmenter la présence aux instances d'intervenant-e-s venant de pays étrangers pour contribuer à ces débats. Elles ont également décidé

d'initier des projets de coopération internationale qui seraient, au début, guidés et supportés par des organisations partenaires détenant des expertises en ce domaine. De plus, la Fédération soutiendra financièrement des finissant-e-s en soins infirmiers et cardiorespiratoires qui désirent participer à des stages de coopération internationale. Enfin, lors de stages ou de missions de coopération internationale, les déléguées veulent faciliter la participation de jeunes à ces activités. Elles voient dans ce type d'activités de solidarité une façon d'impliquer de nouvelles membres et de contribuer au développement d'une conscience sociale si nécessaire dans la conjoncture actuelle.

Pour actualiser ces nouvelles pratiques, un budget dédié exclusivement aux activités mentionnées, soit un dollar par membre cotisante, par année, sera ajouté à la Réserve solidarité et sera pris à même le budget régulier de l'organisation. ■

UN FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE PLUS EFFICACE

Le but du Fonds de défense syndicale (FDS) est d'accroître l'efficacité de l'action syndicale en assurant un soutien financier dans la défense des droits des travailleuses. Lors du dernier congrès spécial, les déléguées ont adopté une proposition à l'effet d'ajouter à la liste des situations pouvant nécessiter un soutien financier du FDS, la mobilisation effectuée dans le cadre de la négociation d'une première convention collective.

Étant donné le nombre grandissant d'employeurs qui agissent sans tenir compte du syndicat et bafouent de plus en plus les droits des travailleuses, les déléguées ont décidé que le FDS pourra également servir à soutenir les membres lors de la mise en œuvre d'un plan d'action et de mobilisation pour contrer la pénurie de professionnelles en soins, pour riposter à un employeur qui modifie unilatéralement les conditions de travail négociées localement ou encore pour lutter contre la fermeture d'un site ou d'un établissement public au profit du secteur privé. Dans de telles circonstances, le syndicat pourra dorénavant recevoir un montant équivalent à 5 \$ par membre, selon le groupe visé, pour soutenir le plan d'action.

La délégation a jugé ces moyens nécessaires pour permettre d'améliorer le rapport de force et ainsi faire reculer les employeurs qui, pour boucler leur budget, n'hésitent pas à sabrer les conditions de travail des professionnelles en soins. ■

8^e congrès



Dès 8 h 30, les premières déléguées sont au rendez-vous pour l'inscription.



Plus de 800 déléguées sont réunies pour participer au 8^e congrès de la FIQ qui est également le premier congrès depuis que la Fédération est composée de membres de différentes catégories de professionnelles en soins.



Le panel, animé par le journaliste Patrick Lagacé, a suscité beaucoup d'intérêt parmi les déléguées.





Guy Nantel, humoriste invité, a permis à la délégation de se détendre, le temps d'une pause en soirée.

8^e congrès



Des discussions en table ronde, des réflexions partagées, des interventions au micro, des votes importants et l'élection des représentantes au niveau fédéral font partie des fonctions et des responsabilités des déléguées présentes au congrès.



Quatre équipes dynamiques se sont affrontées lors d'une activité de sensibilisation ludique « *Géniales en herbe* ». Il s'agissait de répondre le plus rapidement possible à des questions regroupées autour des thèmes suivants : sociopolitique, syndicalisme, femmes et égalité, acronymes et sigles. L'équipe représentée par des déléguées des régions de l'Estrie et de l'Abitibi, qui formaient l'équipe *Estrabi*, a remporté les honneurs et... le trophée. De gauche à droite : Danielle Geoffroy, Aline Tessier, Marie-Josée Forget, Michel Mailhot, Chantale Roy et Micheline Levesque.





QUESTION D'ARGENT

La trésorière de la FIQ, Lise Martel, accompagnée de la coordonnatrice des services internes, Johanne Chouinard, était très fière de présenter aux déléguées un bilan financier positif. La Fédération a atteint l'équilibre budgétaire tout en maintenant le cap sur la priorité qui était celle d'allouer les ressources nécessaires pour rendre à terme le grand nombre de négociations locales tout en continuant d'offrir aux membres tous les services dont elles ont besoin.

La trésorière en a profité pour rappeler que les décisions prises, dans le cadre des négociations locales, de régler les frais de médiation-arbitrage, à même la cotisation fédérale, et d'affecter une conseillère syndicale à titre de porte-parole FIQ à chacune de ces négociations, démontrent, encore une fois, que les déléguées ont fait des choix financiers pour s'assurer que chaque syndicat FIQ, peu importe sa taille ou sa situation géographique, reçoive la même qualité de services.

En prenant connaissance des états financiers, les déléguées ont pu constater que la Fédération est parvenue à stabiliser les dépenses, qui ne cessaient d'augmenter depuis plusieurs années, liés aux expertises nécessaires à la défense des membres. Tous les efforts seront déployés pour que ces dépenses demeurent stables.

Le rapport du comité Vérification interne pour l'année 2007, présenté par Sylvain Lapalme et Danielle Renaud, a été adopté à l'unanimité.

Les déléguées ont adopté à l'unanimité le bilan financier pour l'année 2007. ■



UN CODE DE CONDUITE À L'IMAGE DES VALEURS DE LA FIQ

Depuis la création de la Fédération, en 1987, des questionnements périodiques ont surgi aux instances à la suite des différentes périodes de maraudage. En 2001, les déléguées réunies en conseil fédéral ont pris la décision d'élaborer un code d'éthique régissant les pratiques entre les syndicats affiliés à la FIQ. Évidemment, la conjoncture n'a pas permis de procéder à l'élaboration de ce code avant aujourd'hui.

Le code de conduite présenté aux déléguées vise à coordonner les façons de faire dans le respect des valeurs portées par la FIQ et ainsi renforcer la cohésion et la solidarité afin de demeurer une organisation syndicale forte et représentative pour les professionnelles en soins du Québec. Les déléguées ont discuté des valeurs qui sont à la base des règles du code de conduite, soit le respect, la transparence, l'équité, la justice, la tolérance et la démocratie.

Le code de conduite et le protocole de changement d'allégeance, adoptés à majorité, sont des guides qui régissent les relations entre les différents syndicats affiliés à la FIQ et définissent la marche à suivre lors d'un changement d'allégeance syndicale à l'intérieur de la Fédération. On y retrouve, entre autres, un engagement de la part des syndicats affiliés à respecter le droit des membres de choisir d'appartenir à un syndicat régional ou local, à ne pas causer de préjudice par leur action et à éviter les affrontements et les situations conflictuelles. Les déléguées se sont également dotées de mécanismes de résolution des litiges en créant un comité qui tentera d'amener les parties à s'entendre lors d'un conflit. ■

Augmentation du prix de l'essence

Étant donné que plusieurs membres de la Fédération doivent utiliser leur automobile dans le cadre de leur travail et que le prix de l'essence fluctue et ne cesse d'augmenter, les déléguées ont mandaté la FIQ pour faire les pressions nécessaires auprès du Conseil du trésor afin que soit majoré le taux actuellement accordé pour les frais de kilométrage.



QUESTION D'ARGENT

SUITE

RÉSERVE POUR SOLIDARITÉ	2007 (12 mois)	2006 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du fonds d'administration	107 022	99 132
DÉPENSES		
Solidarité	107 401	101 597
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(379)</u>	<u>(2 465)</u>

RÉSERVE POUR INSTANCES	2007 (12 mois)	2006 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du fonds d'administration	1 443 526	1 590 299
DÉPENSES		
Instances	1 278 819	1 244 938
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>164 707</u>	<u>345 361</u>

RÉSERVE POUR SIÈGE SOCIAL	2007 (12 mois)	2006 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du fonds d'administration	1 437 334	4 236 930
DÉPENSES		
Siège social	0	0
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>1 437 334</u>	<u>4 236 930</u>

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2007 (12 mois)	2006 (12 mois)
REVENUS		
Cotisations régulières	20 651 369	20 663 278
Intérêts	614 682	284 211
Subventions	51 195	57 450
Autres revenus	40 353	12 340
Total des revenus	21 357 599	21 017 279
DÉPENSES		
Instances et officières syndicales	1 709 138	1 509 165
SECTEURS		
Relations de travail	9 987 647	9 252 153
Secteurs et services	751 554	716 736
Santé	296 389	285 391
Condition féminine	150 254	191 408
SST	136 769	202 196
TOT	197 831	180 747
Sécurité sociale	219 591	181 465
Total des secteurs	11 740 035	11 010 096
SERVICES		
Education-Animation	577 086	673 294
Organisation syndicale	510 198	489 512
Communication-Information	644 690	521 750
Traduction	109 367	106 173
Total des services	1 841 341	1 790 729
Péréquation	772 728	774 936
Administration	4 342 082	4 122 744
Ressources humaines	826 291	1 076 957
Total des dépenses	21 231 615	20 284 627
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>125 984</u>	<u>732 652</u>

RÉSERVE POUR NÉGOCIATION	2007 (12 mois)	2006 (12 mois)
SOLDE AU DÉBUT	19 116	19 116
CONTRIBUTION DU FAG		
Cotisations régulières	4 824 913	2 675 313
Cotisation spéciale	0	0
Autres revenus	0	0
Total de la contribution	4 824 913	2 675 313
NÉGOCIATION		
Salaires et avantages sociaux	3 509 707	1 875 904
Frais de déplacement	401 695	308 517
Frais de location	0	77 295
Frais de reprographie	27 261	104 617
Messagerie et communication	36 378	46 218
Honoraires professionnels	152 345	32 357
Publications	0	58 040
Projets spéciaux	0	0
Conseils fédéraux	83 110	92 261
Autres dépenses	200 866	97 625
Négociation privée	735	1 593
Total des frais de négociation	4 412 097	2 694 427
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT CONTRIBUTION	<u>412 816</u>	<u>(19 114)</u>



FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE	2007	2006
	(12 mois)	(12 mois)
REVENUS		
Contribution du fonds d'administration		
<i>PRESTATIONS</i>		
Cotisations régulières	293 352	304 175
Dons	4 000	1 000
Intérêts	0	0
<i>ORGANISATION</i>		
Cotisations régulières	587 188	608 350
Intérêts	0	0
<i>PROJETS SPÉCIAUX</i>		
Autres revenus- Répartition des pénalités	0	0
Total des revenus	884 540	913 525
DÉPENSES		
<i>PRESTATIONS</i>		
Comité de défense syndicale	0	0
Salaires et charges sociales	0	1 728
Amendes et frais judiciaires	0	0
Honoraires professionnels	23 753	20 622
Intérêts et frais bancaires	24	21
Autres dépenses	108 011	44 024
Aide financière	0	10 650
	131 788	77 045
<i>ORGANISATION</i>		
Salaires, libérations et charges sociales	0	0
Frais de déplacement	0	600
Frais de location	0	0
Frais de reprographie	0	0
Messagerie et communication	0	0
Honoraires professionnels	33 355	16 814
Autres dépenses	0	13
	33 355	17 427
<i>PROJETS SPÉCIAUX</i>		
Salaires et charges sociales	0	0
Frais de déplacement	0	0
Aide financière-grève	0	0
Autres dépenses	0	0
	0	0
Total des dépenses	165 143	94 472
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	<u>719 397</u>	<u>819 053</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007	Fonds de défense syndicale	Fonds d'administration*	Total
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	867 280	353 746	1 221 026
Placements temporaires	0	5 814 175	5 814 175
Avances de prestations	0	0	0
Avances au Fonds comité paritaire ass.	0	179 554	179 554
Avances au FAG	326 803	0	326 803
Débiteurs	2 538	1 100 464	1 103 002
Frais imputables au prochain exercice et long terme	0	356 226	356 226
Frais reportés	0	6 909 518	6 909 518
IMMOBILISATIONS	0	1 913 501	1 913 501
ACTIF TOTAL	1 196 621	16 627 184	17 823 805
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs et frais courus	513	987 715	988 228
Revenus reportés	0	0	0
Développement des ressources humaines	0	42 374	42 374
Avances du FDS	0	326 803	326 803
Dettes échéant à moins d'un an	0	0	0
Comptes à payer	0	4 958 548	4 958 548
PASSIF TOTAL	513	6 315 440	6 315 953
DETTE À LONG TERME	0	0	0
	513	6 315 440	6 315 953
AVOIR DES MEMBRES			
Surplus accumulé	1 196 107	8 823 019	10 019 126
Surplus accumulé non affecté	0	946 107	946 107
Réserve pour siège social	0	0	0
Réserve pour négociations	0	412 817	412 817
Réserve pour solidarité	0	(379)	(379)
Réserve pour instances	0	130 180	130 180
	1 196 107	10 311 744	11 507 851
PASSIF ET AVOIR	1 196 620	16 627 184	17 823 804

* réserves solidarité, négociation, siège social et instances

REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE ET SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2007	Fonds de défense syndicale	Fonds d'administration	Réserve pour négociation	Réserve pour solidarité	Réserve pour instances	Réserve pour siège social	Total
SOLDE DES FONDS AU 31-12-06	476 710	2 733 625	0	0	(34 526)	5 472 184	8 647 993
Redressement	0	0	0	0	0	0	0
Solde redressé des fonds au 31-12-06	476 710	2 733 625	0	0	(34 526)	5 472 184	8 647 993
Revenus de l'exercice 2007	884 540	21 357 599	4 824 913	107 022	1 443 526	1 437 334	30 054 934
Dépenses de l'exercice 2007	165 142	21 231 615	4 412 095	107 401	1 278 819	0	27 195 072
Excédent de l'exercice 2007	719 398	125 984	412 818	(379)	164 707	1 437 334	2 859 862
Surplus siège social	0	6 909 518	0	0	0	(6 909 518)	0
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2007	1 196 108	9 769 127	412 818	(379)	130 181	0	11 507 855

DES PERSPECTIVES POUR ASSURER UNE RELÈVE SYNDICALE



Les membres du comité Jeunes ont présenté à la délégation le bilan des trois dernières années. Lors du dernier congrès, le comité avait été particulièrement interpellé par les recommandations adoptées puisqu'elles mettaient en lumière les défis à relever dans l'avenir, notamment l'absence de relève syndicale.

La proposition du *Chantier relève et militantisme* devait permettre :

- d'obtenir de l'information sur les membres de moins de 30 ans;
- d'identifier les facteurs favorisant l'engagement des jeunes;
- d'élaborer des stratégies pour réaliser l'intégration syndicale des jeunes membres.

À la suite de la décision de la Fédération de mettre la priorité sur les négociations locales, le comité Jeunes, à l'instar des autres comités de la FIQ, a dû ralentir ses activités et celles du chantier n'ont pas été mises en œuvre. Toutefois, il a poursuivi sa réflexion sur la façon de réaliser les objectifs du congrès. Les membres du comité ont tout de même participé à des formations syndicales, à des événements à caractère social et politique, à des rencontres intersyndicales et à des consultations gouvernementales.

UN COMITÉ EN ÉVOLUTION



Le comité Jeunes s'est fixé comme objectifs de mobiliser les jeunes au niveau local et d'accroître le nombre de comités dans les établissements. Préoccupées par l'absence de relève et la montée de l'antisyndicalisme conjuguées au départ imminent à la retraite de plusieurs membres et militantes, les membres du comité veulent se donner les moyens et les outils pour améliorer l'implication des jeunes. Le manque de candidates potentielles à la relève pourrait affaiblir les équipes locales et mettre en péril la capacité d'intervention des syndicats.

Les membres du comité ont donc profité du congrès pour faire part de leur désir de développer une approche plus sociale et politique dans le recrutement de jeunes militantes. Elles ont également fait part du besoin de se donner un lieu d'échange afin de pouvoir s'informer, débattre de questions syndicales et sociopolitiques ainsi que des enjeux syndicaux relatifs à la réalité des jeunes.

Dans le cadre de la thématique du congrès *Renouveler notre action ensemble*, la relève et le militantisme s'insèrent dans la démarche que la Fédération désire entreprendre avec ses déléguées et ses membres pour s'inscrire dans un syndicalisme de mouvement social. Il est noté que la FIQ devrait reconduire et investir le *Chantier relève et militantisme* qui vise à entendre les jeunes et à prendre en compte leurs souhaits et leurs recommandations pour redéfinir les pratiques syndicales de la Fédération. Le tout devant s'effectuer par des démarches au niveau local qui seraient ensuite traduites aux niveaux régional et national. Il est également suggéré de se pencher sur le rôle dévolu au comité Jeunes et d'évaluer les moyens mis à sa disposition pour lui permettre de remplir sa mission. En ce sens, les recommandations du comité s'inscrivent d'emblée dans les perspectives de renouvellement de l'action syndicale.

Plusieurs déléguées ont témoigné des efforts déployés dans leur syndicat respectif pour impliquer les jeunes. Des syndicats ont déjà des comités jeunes, d'autres ont des jeunes membres au sein de l'équipe locale et toutes s'entendent pour dire que le travail ne fait que commencer pour s'assurer d'une réelle relève militante.

Ayant saisi l'importance et le rôle que peut jouer ce comité quant à la relève syndicale et au renouvellement de la pratique, les déléguées ont décidé d'élargir son mandat pour y inclure le mandat de susciter l'implication syndicale des jeunes et d'approfondir les questions sociales et politiques. Les déléguées ont également adopté la création d'un Réseau des jeunes pour offrir un lieu d'échange large pour rassembler un plus grand nombre de jeunes. Le premier réseau aura lieu en 2009. ■

SISP - LA VISION DE L'APTS



Tel que convenu par les organisations membres du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), les président-e-s ont pris l'habitude d'inviter un-e représentant-e d'une autre organisation membre du SISP à participer à leur instance. Après avoir reçu la visite de Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), et de Michel Sawyer, ex-président du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), ce fut le tour de Dominique Verreault, présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS). C'est donc accompagnée de Lina Bonamie, présidente de la FIQ, que madame Verreault s'est adressée aux déléguées.

Pour cette organisation syndicale représentant 26 000 technicien-ne-s et professionnel-le-s de la santé et des services sociaux, les dernières années ont été marquées par de nombreux défis. En effet, l'APTS a été créée en avril 2004 afin de répondre au projet de loi 30. Elle est le fruit de la fusion de la Centrale des professionnelles et professionnels de la santé (CPS) et de l'Association professionnelle des technologistes médicaux du Québec (APTMQ). « La Loi 30 fut un grand défi pour notre organisation tout comme cela l'a été pour la FIQ. Notre membership a connu une croissance de 60 % et 45 titres d'emploi différents sont maintenant réunis dans une seule organisation syndicale. Un grand défi certes, mais l'APTS a été en mesure de le relever avec brio », a expliqué madame Verreault.

À l'instar de plusieurs organisations syndicales, l'APTS a cherché comment elle allait contrecarrer les nombreuses attaques portées au mouvement syndical par le gouvernement du Québec. « La décision d'adhérer au SISP, en mai 2007, constituait une bonne partie de la réponse. Augmenter notre solidarité syndicale afin d'établir un plus grand rapport de force avec le gouvernement et ainsi, changer les choses, a dit la présidente. » Madame

Verreault a également fait état du respect régnant au sein du SISP et de la nécessité de se faire confiance. « Il faut savoir partager nos craintes, nos appréhensions, mais également connaître la réalité de chaque organisation et comprendre les besoins des autres. » Tout comme les militantes de la FIQ, certaines inquiétudes portant sur la perte de l'identité ont été soulevées par ceux-celles de l'APTS. En effet, cette jeune organisation doit du même souffle bâtir sa propre identité tout en développant celle du SISP.

Madame Verreault a également profité de ce moment pour aborder la possibilité de négocier certains sujets en SISP lors de la prochaine ronde de négociation nationale. « Nous avons échangé avec nos délégué-e-s sur les avantages et les inconvénients de négocier en SISP. Ce n'est pas une décision à prendre à la légère et des questionnements sont soulevés par nos délégué-e-s, mais je crois que cette alliance syndicale, lors de la prochaine négociation, pourrait créer un rapport de force indéniable et que ce sont les travailleuses et les travailleurs de chacune de nos organisations qui en sortiraient gagnant-e-s. » L'APTS poursuit, elle aussi, ses discussions avec ses membres afin d'en arriver à une décision finale à l'automne. ■



CAMPAGNE CONTRE LA PAUVRETÉ

Il y a quelques années, la FIQ s'est associée au Collectif pour un Québec sans pauvreté dans le but de participer à l'élimination de la pauvreté au Québec. Récemment, le Collectif a lancé la campagne *Mission collective : Bâtir un Québec sans pauvreté*. Madame Marie-Anne Paradis-Pelletier, chargée de projet pour le Collectif, a répondu positivement à l'invitation de la Fédération afin d'échanger avec les déléguées et de présenter la campagne.

Elle a tout d'abord partagé les principes guidant le Collectif et l'importance de loger à l'enseigne de la solidarité. « Animé par le désir de voir disparaître la pauvreté, le Collectif œuvre à faire de la lutte à la pauvreté une priorité sociale et gouvernementale, au-delà de toute partisanerie politique. À la fois un mouvement et un espace citoyen, il rassemble une pluralité d'acteurs sociaux afin de faire avancer le Québec vers une province sans pauvreté et riche pour tout son monde. »

La table était ainsi mise afin de s'entretenir sur la campagne. La FIQ, tout comme 250 autres organisations, a déjà signifié son appui à cette campagne de mobilisation visant à démontrer à l'Assemblée nationale la volonté commune de faire du Québec une société sans pauvreté et l'engager, au nom des droits humains, à combattre la pauvreté ici, dès maintenant. Cette campagne d'appuis se poursuit jusqu'à l'automne 2008 et prend la forme d'une pétition « carte postale » où les revendications adressées à l'Assemblée nationale y apparaissent. Cette campagne vise une chose : que l'Assemblée nationale respecte véritablement la loi adoptée à l'unanimité en décembre 2002, soit la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Voici les revendications de la pétition :

- Que toutes les citoyennes et tous les citoyens aient accès, sans discrimination, à des services publics universels de qualité.
- Que le salaire minimum soit fixé à 10,16 \$/heure (2007) et révisé annuellement afin qu'une personne seule travaillant 40 heures/semaine sorte de la pauvreté.
- Que les protections publiques soient haussées et ajustées annuellement pour assurer à toute personne un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation, soit 13 267 \$/an (2007), afin de préserver sa santé et sa dignité.

La FIQ invite ses membres à signer cette pétition. Pour tous les détails, visitez le site Internet <www.pauvrete.qc.ca>.

UN NOUVEAU RAPPORT DE FORCE

Bientôt, pour la FIQ, une nouvelle ronde de négociation nationale s'amorcera. On peut déjà entrevoir une négociation difficile alors que le gouvernement continuera ses attaques contre le mouvement syndical. Les défis seront nombreux pour améliorer les conditions de travail et les salaires des professionnelles en soins. Par le passé, la création d'alliances a porté ses fruits et, dans le contexte actuel, cette avenue est à considérer pour contrer le fléau néolibéral.

La responsable politique de la négociation, Sylvie Savard, a d'entrée de jeu fait part de l'objectif des discussions à venir, soit d'échanger sur l'opportunité de mettre sur pied une table de négociation regroupant les organisations syndicales membres du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), soit la FIQ, la CSQ, l'APTS, le SFPQ et le SPGQ, pour négocier les quatre matières suivantes : la rémunération, les droits parentaux, les disparités régionales et la retraite.

Avant de faire place aux discussions, madame Savard a débuté la présentation en posant la question « Pourquoi discuter aujourd'hui de l'opportunité de mettre sur pied une table de négociation SISP? » Essentiellement, deux raisons militent en faveur d'une telle exploration :

- le nouveau portrait des forces syndicales en présence dans les secteurs public et parapublic qu'une telle alliance dessinerait;
- la prise de conscience que fait la Fédération quant à l'ampleur de la crise du syndicalisme et l'importance d'augmenter son rapport de force à la veille des prochaines négociations.

UNE ALLIANCE À CONSIDÉRER

Le portrait des forces syndicales du secteur public au Québec se dresse comme suit : des 500 000 travailleurs et travailleuses du secteur public, 300 000 sont membres soit de la FIQ, de la CSQ, de l'APTS, du SFPQ ou du SPGQ. Est-ce que ces employé-e-s de l'État pourraient, d'une seule voix, porter au gouvernement des revendications communes? Cette alliance regrouperait le plus grand nombre de salarié-e-s des secteurs public et parapublic et augmenterait le rapport d'influence. Des réflexions sur les questions suivantes ont permis aux déléguées d'évaluer le pour et le contre d'une telle alliance.

- Comment, ensemble, pourrions-nous tabler sur ce qui nous rejoint?
- Quels sont les avantages et les inconvénients d'une telle alliance?
- S'agit-il d'une opportunité ou d'une nécessité?
- Cette alliance représente-t-elle une menace pour la FIQ?

LA CONJONCTURE ACTUELLE

Le mouvement syndical québécois représente toujours près de 40 % de la population active du Québec. Pourtant, l'influence qu'il exerce sur la scène politique semble être en décroissance et les gouvernements successifs apparaissent de plus en plus enclins à le défier. Même si les syndicats du secteur public n'évoluent pas dans un environnement où la féroce compétition internationale est évoquée pour saper les salaires et les conditions de travail, ils sont tout de même fortement touchés par la mise en place des politiques néolibérales.

Les différentes lois adoptées par les gouvernements qui se sont succédées à l'Assemblée nationale, ont graduellement amoindri le pouvoir d'influence et de négociation du mouvement syndical québécois et ont également eu des conséquences néfastes sur le rapport de force ainsi que sur la mobilisation des membres des différentes associations syndicales. Plus récemment, même si la Fédération a réussi à obtenir des gains sur plusieurs des priorités fixées lors des différentes phases de consultation, il n'en demeure pas moins que l'adoption, sous le bâillon, de la Loi 142 a grandement contribué à limiter le pouvoir de négocier de la Fédération et de l'ensemble des organisations syndicales québécoises.

Dans une telle conjoncture, à l'aube de la prochaine négociation, il apparaît plus que nécessaire d'améliorer le rapport de force et le rapport d'influence si la Fédération veut atteindre son objectif d'améliorer les conditions de travail et de vie des professionnelles en soins tout en continuant la lutte contre la privatisation des services publics.

À différents moments de son histoire, la Fédération a fait des alliances pour améliorer son rapport de force lors de négociations avec le gouvernement. À titre d'exemple, en 1988, un nouveau regroupement de 40 000 infirmières amorçait sa première ronde de négociation sous la bannière FIIQ et obtenait plusieurs gains. La Fédération a aussi fait des alliances ponctuelles concernant de grands enjeux tels que la retraite, la prolongation de convention collective et, plus récemment, l'équité salariale.

UN PROJET DE PROTOCOLE

Toute alliance se doit d'être solide et fonctionnelle. Un projet de protocole a donc été élaboré et présenté aux déléguées. Ce projet représente la concrétisation formelle de l'engagement des organisations participantes. Il prévoit la désignation du SISP pour agir en leur nom, et ce, uniquement dans le cadre de la négociation des matières suivantes : la rémunération, les droits parentaux, les disparités régionales et la retraite. À cela s'ajoutent l'adoption d'un cadre stratégique, d'un plan d'action et d'un plan de communication communs, la mise en place d'instances spécifiques ainsi que le mécanisme de prise de décisions par ces instances, la mise en place d'une équipe propre au SISP et, enfin, un protocole de non-maraudage.

Le projet de protocole a soulevé beaucoup de commentaires chez les déléguées. Plusieurs voient dans cette alliance un avantage pour la FIQ et ses membres, mais se questionnent sur différents aspects du protocole. Les déléguées s'inquiètent de la perte possible d'identité et de visibilité FIQ. Quant au processus de prise de décisions, les déléguées ont tenu à préciser que si cette alliance voit le jour, la règle du consensus doit être appliquée pour toutes les décisions prises par les instances du Secrétariat intersyndical des services publics-Négociation (SISP-N).

LES PROCHAINES ÉTAPES

Une telle alliance doit recevoir l'aval du plus grand nombre de membres possible afin qu'elle représente une force crédible aux yeux du gouvernement et de la partie patronale. Voici donc les étapes à venir :

- poursuite des discussions au prochain conseil fédéral d'octobre 2008;
- tenue d'une consultation auprès des membres sur la possibilité d'une alliance SISP-N;
- prise de décision sur la création d'une alliance SISP-N au conseil fédéral de décembre 2008. ■



8^e
congrès

Les déléguées ont procédé, lors du congrès, à l'élection du Comité exécutif, des comités statutaires et permanents. Des militantes ont été réélues et des nouvelles sont venues s'ajouter. Toutes ces personnes seront, sans aucun doute, une combinaison gagnante pour les trois prochaines années.

C'est avec plaisir que le *FIQ en Action* vous présente vos nouvelles représentantes fédérales.

COMITÉ EXÉCUTIF



Présidente
Lina Bonamie
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
(PSSU)



1^{re} vice-présidente
Michèle Boisclair
CSSS de l'Ouest-de-l'Île
(PSSU)



**2^e vice-président
(infirmière)**
Daniel Gilbert
CSSS de Beauce
(SPSQ)



3^e vice-présidente
Brigitte Fauteux
CSSS Institut universitaire de
gériatrie de Sherbrooke
(SPSE)



4^e vice-présidente
Sylvie Savard
C.H. universitaire de Québec
(ASIC)



**5^e vice-présidente
(infirmière auxiliaire)**
Carole Grant
C.H. universitaire de Montréal
(SPS du CHUM)



**6^e vice-présidente
(inhalothérapeute)**
Élane Trottier
CSSS Dorval-Lachine-Lasalle
(PSSU)



Secrétaire
Suzanne Lavoie
Hôtel-Dieu de Lévis
(SPSQ)



Trésorière
Lise Martel
CSSS de Québec-Nord
(SPSQ)

Comité FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE

- Roberto Bomba, Hôpital Juif de réadaptation
- Julie Ouellet, Hôtel-Dieu de Lévis

Comité ÉLECTION

- Linda Saint-Amand, CSSS La Pommeraie
- Marcèle Dufresne, CSSS de la Montagne
- Cécile Roy, CSSS Dorval-Lachine-Lasalle

Comité VÉRIFICATION INTERNE

- Jacques Poulin, C.H. universitaire de Sherbrooke
- Danielle Renaud, C.H. universitaire de Montréal
- Jérôme Rousseau, Hôpital Laval

Comité CONDITION FÉMININE

- Claire Alarie, CSSS du Sud de Lanaudière
- Annie Aspireault, C.H. universitaire de Montréal
- Sylvie Lachance, CSSS Richelieu-Yamaska
- Rita Lamothe, CSSS Vieille Capitale
- Annie Pinard, CSSS Champlain
- Nathalie Wallman, C.H. universitaire de Québec
- Charline Nolet, CSSS Haute-Yamaska (substitut)
- Chantale Roy, CSSS Vallée de l'Or (substitut)

Comité JEUNES

- Sara Caron-Guay, C.H. universitaire de Québec
- Patricia Goulet, CSSS Lac Saint-Jean Est
- Catherine-Lawrence Laporte, Hôp. de réadaptation Lindsay
- Marie-Noëlle Pelletier, CSSS de la Haute-Gaspésie
- Jérôme Rousseau, Hôpital Laval
- David Lambert, CSSS La Pommeraie (substitut)
- Mélanie Sasseville, CSSS Domaine-du-Roy (substitut)

Comité SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

- Dominic Boulanger, Hôpital Maisonneuve-Rosemont
- Michel Mailhot, CSSS Haute-Yamaska
- Karine Paiement, CSSS Dorval-Lachine-Lasalle
- Jean-Louis Pelland, CSSS du Nord de Lanaudière
- Joëlle Thiébaud, C.H. affilié de Québec
- Céline Tranquille, Centre universitaire de santé McGill
- Charline Nolet, CSSS Haute-Yamaska (substitut)
- Jocelyne Paradis, CSSS de Kamouraska (substitut)

Comité ÉDUCATION-ANIMATION

- Pascal Beaulieu, C.H. affilié de Québec
- Christine Fortin, CSSS du Nord de Lanaudière
- Linda Lapointe, C.H. universitaire de Québec
- Karine Paiement, CSSS Dorval-Lachine-Lasalle
- Céline Dion, CSSS du Sud-Ouest/Verdun (substitut)
- Michel Mailhot, CSSS Haute-Yamaska (substitut)

Si vous préférez consulter la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à info@fiqsante.qc.ca. Un courriel vous avertira de la mise en ligne de chacune des publications.